

## Réunion du CEDIN du mercredi 1<sup>er</sup> février 2017

### Compte-rendu

**Présents :** A.-L. Chaumette, J. Bouloy, A. Diakité, Th. Dufour, S. Dumanoir, A. Foulatier, V. Grandaubert, S. Grosbon, N. Hajjami, L. Lasnier, F. Latty, M. Montjoie, M.-L. Niboyet, M. Nioche, A. Pellet, J. Roux, A. Sylla, W. Warlet.

**Excusés :** F. de Bérard, P. Bodeau-Livinec, C. Brandao, L. Jandard, M. Beulay, C. Bories, R. Chemain, P. Daillier, C. Deplagne, M. Eudes, M. Forteau, E. Hennequet, A. Hermet, R. Lucas, E. Marie, C. Papinot, B. Samson, J.-M. Thouvenin.

La réunion débute par une communication vidéo avec Patrick Daillier, qui remercie le CEDIN de ses vœux de bonne année et de prompt rétablissement.

### I/ CEDIN

- **Membres du CEDIN**

La proposition du Conseil du CEDIN d'octroyer la qualité de membre à M. Laurent Sermet, professeur à l'IEP d'Aix-en-Provence, est acceptée à l'unanimité. Ce n'est néanmoins qu'au terme d'une longue procédure administrative incluant la conclusion d'une convention d'accueil que M. Sermet pourra rejoindre le CEDIN en tant que membre.

- **Nouveaux doctorants**

Deux nouveaux doctorants de M.-L. Niboyet rejoignent le CEDIN :

- Simona Bronusienne (cotutelle avec l'Université de Vilnius)
- Aurélien Lortholary (cotutelle avec l'Université de Potsdam)

- **Règlement intérieur du CEDIN**

Le service de la Recherche n'a toujours pas proposé de règlement type à partir duquel le nouveau règlement intérieur du CEDIN sera élaboré.

- **Rapport annuel d'activité**

Le directeur et le secrétaire général du CEDIN ont élaboré un rapport retraçant les nombreuses activités du CEDIN au cours de l'année 2016, notamment les manifestations organisées, les travaux de recherche menés, les publications etc.

Le rapport d'activité 2016 est approuvé à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site du CEDIN et diffusé au sein de l'UFR et de l'Université. L'objectif visé est de mieux faire connaître les activités du Centre, d'attirer de nouveaux chercheurs, et d'anticiper le travail de synthèse que requerra l'évaluation du Centre en 2017.

- **Logotype du CEDIN**

Trois propositions de logotype ont été soumises au vote de l'assemblée du CEDIN. Le logotype ci-dessous a été adopté à une très large majorité :



- **Site internet** <https://cedin.u-paris10.fr>

L. Lasnier fait le point sur l'actualisation progressive du site :

- liste des membres et CV en cours de mise à jour ;
- refonte de la rubrique Master 2 pour intégrer le Master 2 Contentieux international et européen et le Master 2 Commerce international.

Les autres aménagements sont suspendus jusqu'au rendez-vous de mai avec le service communication/webmestre de l'université.

Victor Grandaubert a proposé que le CEDIN se dote d'une version anglaise du site. La traduction du site est à l'étude.

## **II/ Bilan des dernières manifestations**

- **9 décembre 2016 : Projet Forces du droit/CEDIN : *Les camps et le droit* (ComUE) – Deuxième séminaire public de réflexion, « Identification du concept de "camp" - Approche anthropologique et philosophique », Université Paris 8 – Vincennes Saint Denis**

Rappel : Le projet, initié par le Laboratoire Forces du droit de Paris 8 (dir. : L. Dubin) en lien avec le CEDIN (dir. : A.-L. Chaumette, M. Eudes), bénéficie d'un financement de la ComUE. Il prévoit, sur une période de deux ans, de dégager à partir de la multiplicité des formes de camps (camps « spontanés », « institutionnalisés », « mixtes ») une définition juridique commune et de faire un état des lieux des pratiques juridiques qui y sont à l'œuvre. Le projet prendra la forme de séminaires réguliers et d'enquêtes sur le terrain. Un premier séminaire a été organisé à l'Université Paris 8 le mardi 18 octobre 2016. Il avait pour thème « Identification du concept de « camps » - Approche historique ». Y sont intervenus des historiens dont Pierre-Olivier Clochard, Olivier Chaumet et Philippe Rygiel.

Le 9 décembre 2016, un deuxième séminaire public de réflexion, « Identification du concept de "camp" – Approche anthropologique et philosophique », a été organisé à l'Université Paris 8. Y sont intervenus des philosophes et des sociologues (Michel Agier, Aurore Mréjen et Etienne Tassin).

Le séminaire a été filmé et sera mis en ligne sur le futur site internet du Projet Camps

- **1966-2016 : Résistance et résilience des Pactes internationaux de protection des droits de l'Homme à l'épreuve d'une société internationale post-moderne, Centre Convention du ministère des Affaires étrangères et du développement international, 16 décembre 2016**

Le colloque a été co-organisé par le CEDIN et le CREDOF, sous la direction de Sophie Grosbon, à l'occasion du cinquantième anniversaire des Pactes internationaux de protection des droits de l'homme. La manifestation s'est tenue au centre Convention du Ministère des Affaires étrangères.

De l'avis général, le colloque a été un succès. S. Grosbon a insisté sur la qualité des contributions et la richesse des débats. Les approches transdisciplinaires et le dialogue entre juristes et non-juristes ont enrichi le colloque.

En revanche, la limitation par le Centre Convention du nombre d'inscriptions à 80 personnes (dont un certain nombre d'entre elles n'est finalement pas venu) n'a pas permis de remplir la salle, alors que plusieurs autres personnes intéressées n'ont pu être accueillies.

- **Entretiens de droit international privé, 25 janvier 2017**

F. de Bérard a organisé un « Entretien de droit international privé » sur le thème de « L'avenir des procédures d'insolvabilité ». Y sont intervenus le professeur Dubois (Université Paris Nanterre), François Kopf (avocat) et Marc Sénéchal (mandataire judiciaire).

La présence des étudiants de master 2 ainsi que de certains enseignants-chercheurs et la qualité des débats ont assuré le succès de la manifestation.

- **Conférence CEDIN/DU Organisations et juridictions pénales internationales, 30 janvier 2017**

Dans le cadre du procès pénal en appel de Pascal Simbikangwa, les avocats des parties civiles ont sollicité Florence Bellivier, Pascal Beauvais et Marina Eudes pour la retranscription des audiences. Plus de 170 étudiants de M1, de M2 et du Diplôme universitaire « Organisations et juridictions pénales internationales » ont, par groupe de quatre, retranscrit les débats du procès. Ces retranscriptions ont été envoyées aux avocats des parties civiles à la fin de chaque journée. Rachel Lucas a supervisé l'ensemble du projet. Les comptes rendus et impressions d'audience sont publiés sur le site des Amis de l'OJPI (l'association du DU – site : <https://lesamisojpi.wordpress.com/>).

Une conférence de restitution des travaux de suivi du procès a été organisée le 30 janvier 2017, à Nanterre. La confrontation de diverses approches sur la question du « génocide » a été appréciée et a éclairé ce thème difficile.

### III/ Prochaines manifestations

- **17 février 2017 : Projet Forces du droit/CEDIN : *Les camps et le droit (ComUE)* – troisième séminaire**

Le 17 février 2017, un troisième séminaire, portant sur le droit interne et le droit comparé, sera organisé à Nanterre. Interviendront Marie-Laure Basilien-Gainche, Karine Parrot ainsi que Danièle Lochak.

Un quatrième séminaire abordant les questions de droit international est programmé le 2 juin, à Nanterre.

- **Journée de la SFDI à Nanterre, 10 mars 2017**

Le CEDIN organise le 10 mars prochain une « Journée de la SFDI ». Elle se décomposera de la manière suivante :

- Une matinée « Jeunes chercheurs » organisée par le Bureau des Jeunes chercheurs de la SFDI, sous la direction d'A.-L. Chaumette, sur le thème de « La pénalisation du droit international ». Cette demi-journée intervient en prélude au colloque annuel de la SFDI organisé à Lille en mai 2017 par M. Ubéda-Saillard, sur le thème de la souveraineté pénale de l'Etat. Un appel à communication a été lancé. Le programme pourra être fixé à la mi-février.

- Un après-midi portant sur des questions d'actualité du droit international. La traditionnelle table-ronde d'actualité (faisant intervenir les membres français des juridictions internationales, le directeur des affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères et le membre français de la CDI) est en effet pour la première fois déconnectée du colloque annuel de la SFDI. Le secrétaire général de la CNUDCI s'ajoutera à la liste des intervenants habituels, afin d'élargir le champ à des questions de droit privé. A cette première séance succédera une table ronde sur l'Actualité du droit des immunités internationales, faisant intervenir le directeur des affaires juridiques, des avocats et des universitaires (dont un doctorant du CEDIN).

- **Demi-journée d'étude en partenariat avec la Chambre arbitrale internationale de Paris, *Vers un droit mondialisé de l'arbitrage ?* », 20 avril 2017**

La demi-journée d'étude est co-organisée par R. Chemain et F.-X. Train pour le CEDIN, la Chambre d'arbitrage internationale de Paris et la Commission chinoise d'arbitrage de l'économie et du commerce. Le programme, présenté en réunion, est en cours de finalisation.

- **Entretiens de droit international privé**

De nouveaux « Entretiens de droit international privé » sont prévus en mars sur le thème des successions et en mai sur le thème de la loi « Sapin 2 ».

- **Table-ronde « Religion et droit international privé »**

Dans le prolongement du colloque de 2016 « Religion et droit international », l'organisation d'une table ronde plus « privatiste » reste à l'étude. Son organisation pourrait être confiée au professeur de droit international privé qui devrait être recruté au printemps.

- **Colloque CEDECE-Association d'études européennes, octobre ou novembre 2017**

L'organisation du colloque annuel de la CEDECE a été confiée à Myriam Benlolo-Carabot, qui souhaite y associer le CEDIN, le CEJEC et le CREDOF.

L'assemblée du CEDIN a approuvé la proposition, sous réserve d'une association du CEDIN à l'élaboration du programme.

## IV/ Projets de recherche

- **Secrétariat général de l'ONU/Commission du droit international, « Moyens de rendre plus accessible la documentation relative au droit international coutumier »**

Rappel : Dans le cadre des travaux de la Commission du droit international des Nations Unies sur la détermination du droit international coutumier (rapporteur : Sir Michael Wood), la CDI a prié le Secrétariat d'élaborer une étude sur les moyens de rendre plus accessible la documentation relative au droit international coutumier, dans laquelle il ferait le point sur l'état actuel de la documentation relative au droit international coutumier et formulerait des propositions d'amélioration. Le Secrétariat a envoyé un questionnaire aux Etats et aux organisations internationales. Il a également sollicité des bibliothèques, des sociétés savantes et des centres de recherche en droit international. A ce dernier titre, le directeur du CEDIN a été sollicité par David Nanopoulos, ancien chercheur au CEDIN travaillant aujourd'hui à l'ONU.

F. Latty a constitué une équipe de chercheurs du CEDIN (A. Fahrner, A. Hermet ; E. Husson, A. Mostarshedi, G. Nahize Moussodji et A. Sylla) chargée d'identifier les sources primaires francophones (revues, sites internet etc.) renseignant sur la pratique et l'*opinio juris* des Etats, en vue de l'élaboration d'un rapport avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017. D. Nanopoulos étant de passage à Paris fin mars 2017, une réunion sera organisée avec lui.

- **Réponse à l'appel d'offres du ministère de la Défense : Observatoire des opérations de paix et du Conseil de sécurité**

Le service de la Recherche, qui avait fait son possible cet été pour épauler dans des conditions difficiles P. Bodeau-Livinec et N. Hajjami dans la réponse à l'appel d'offres du ministère de la Défense a été dans l'incapacité de fournir une explication précise à l'absence de communication avec la Présidence qui a été fatale à la proposition du CEDIN.

P. Bodeau-Livinec tire de l'expérience divers enseignements : tout d'abord le CEDIN a une capacité réelle à préparer des réponses à des appels d'offres de ce type. Le ministère était prêt à rentrer en négociations avec le CEDIN, ce qui témoigne de la crédibilité de la proposition. Il faut néanmoins que le CEDIN compte avant tout sur lui-même et qu'il calibre ses projets en fonction de ses moyens.

Ces éléments devront être pris en considération au moment de répondre à d'autres appels d'offres – par exemple celui du European Research Council (ERC) en 2018.

- **Les villes et le droit international (ComUE) – suites 2017** <https://vdicil.org/>

Le projet mené par le CEDIN avec l'Université Paris 8 et l'Université de Nice bénéficie d'un financement de la ComUE. Les crédits obtenus en 2016 sont reportés sur 2017. A. Beaudouin organisera un colloque à Nice sur le thème « Ville, violence et droit international », les 31 mai-1<sup>er</sup> juin 2017, dont le programme provisoire a été communiqué.

- **Projet Forces du droit/CEDIN « Les camps et le droit » (ComUE) – suites 2017**

En sus des séminaires programmés (voir *supra*), A.-L. Chaumette indique que le travail de terrain se poursuit en vue de dresser une « cartographie juridique » des camps. Les questionnaires sur toutes les questions juridiques susceptibles de concerner la vie dans les camps (gestion institutionnelle, mariages, naissances, décès etc.) ont été envoyés à des « contacts-région ». Ils ont été traduits en anglais et en arabe. Leur dépouillement démarrera en juin.

- **Projet « Les archives et le DI » (ComUE)**

Dans l'attente de la réponse à l'appel d'offres sur l'Observatoire des opérations de paix et du Conseil de sécurité (voir *supra*), P. Bodeau-Livinec et F. Latty ont reporté à l'année prochaine la réponse à l'appel d'offres de la ComUE. L'organisation d'une « petite manifestation » pour enclencher le projet est néanmoins envisagée pour la deuxième moitié de l'année 2017.

## V/ Publications

- **Traité de droit international de la mer**

Le CEDIN a obtenu une subvention de la Commission Recherche de l'Université, qui s'ajoute à celles de l'Ecole doctorale et de l'UFR. Le manuscrit a été envoyé aux Editions Pedone.

- **Actes du colloque « Mers fermées et semi-fermées »**

Les dernières contributions sont attendues.

- **Actes du colloque « Européanisation et internationalisation du droit des musées »**

Le manuscrit est sous presse.

- **Actes de la journée d'études « L'Union européenne à l'aune de la théorie des éléments constitutifs de l'État. Un éclairage de droit pénal »**

Pas d'information communiquée.

- **Actes du colloque « Les Villes et droit international »**

Le colloque de juin devrait faire l'objet d'une publication prochaine sur le site dédié au projet de recherche : <https://vdicil.org/>. A. Beaudouin et M. Forteau recueillent les contributions.

- **Actes du colloque « Religion et droit international »**

A.-L. Chaumette et N. Haupais recueillent les contributions pour une publication avant juin 2017.

- **Actes du colloque « 1966-2016 : Résistance et résilience des Pactes internationaux de protection des droits de l'Homme à l'épreuve d'une société internationale post-moderne »**

S. Grosbon a demandé à ce que les contributions écrites soient remises en avril 2017.

## **VI/ Fédération interdisciplinaire de Nanterre en droit (FIND)**

Le CEDIN est désormais officiellement membre de la fédération des centres de recherche en droit. Le directeur représente le Centre lors des réunions de gestion qu'elle organise. En l'absence de F. Latty, A.-L. Chaumette accepte de représenter le CEDIN lors de la prochaine réunion organisée le 6 mars. Le directeur du CEDIN communiquera aux membres du Conseil du CEDIN les procès-verbaux des réunions de la FIND. La fédération a par ailleurs renoncé au projet de constituer une bibliothèque fédérative.

Une deuxième Journée de recherche interdisciplinaire organisée par la FIND sur le thème de la réparation se tiendra le mardi 18 avril 2017 à l'amphithéâtre Max Weber à partir de 14 heures. Un appel à communications a été adressé aux enseignants-chercheurs et doctorants, auquel les membres du CEDIN sont invités à répondre.

## **VII/ Divers – informations**

- **Séminaire d'écriture à Goutelas**

Le CEJEC et le CREDOF organisent un atelier d'écriture d'une semaine (semaine du 29 mai 2017) au Château de Goutelas, situé dans la plaine du Forez (Loire). Ce séminaire est ouvert aux doctorants et à des chercheurs plus avancés dans leur carrière.

Financé pour moitié par l'Ecole doctorale DSP et pour l'autre moitié par les centres de recherche, ce séminaire est consacré en priorité au travail de recherche personnel des chercheurs présents. Les doctorants se consacreront à leur thèse, les chercheurs plus avancés à leurs travaux personnels. Une ou deux matinées pourront toutefois être dédiées à des conférences à destination des doctorants sur la méthodologie de la thèse, la carrière universitaire... Une ou deux matinées pourront en outre être consacrées, en cas de demandes en ce sens de la part des doctorants, à la présentation orale d'un élément de leur recherche, afin d'enclencher une discussion collective.

Les doctorants pourront, s'ils le souhaitent, demander aux chercheurs plus avancés, des rendez-vous individuels afin de discuter de leurs travaux en cours. Les chercheurs plus avancés s'engagent à réserver une partie de leur emploi du temps à ces discussions, l'autre partie étant consacrée à leurs travaux personnels.

L'Assemblée du CEDIN accepte le principe de la participation de doctorants et d'enseignants-chercheurs du Centre à ce séminaire. Les personnes intéressées doivent répondre à l'appel à

candidatures adressé par le secrétaire général. Le nombre de participants du CEDIN sera déterminé en fonction de ces réponses.

- **Diplômes d'Université**

- Pierre Bodeau-Livinec a succédé à Mathias Audit dans la direction du DU Droit de l'énergie (<https://ufr-dsp.u-paris10.fr/diplome-d-universite-droit-economie-et-gestion-mention-droit-de-l-energie-des-infrastructures-et-du-financement-de-projets-716922.kjsp?RH=1460473158016>). Le Conseil d'UFR a approuvé la nouvelle maquette du diplôme, davantage « internationalisée » car laissant une plus grande place au droit de l'investissement et de l'arbitrage. La maquette prévoit l'organisation annuelle avec le CEDIN d'une journée d'étude sur les thématiques du diplôme.

- Mathias Forteau et Nabil Hajjami ont élaboré avec l'UFR et le Centre d'études stratégiques de la Marine (ministère de la défense) la maquette d'un DU qu'ils codirigeraient, à dimension juridique, économique et géopolitique, intitulé « Espaces maritimes et mondialisation ».

- **Soutenances de HDR**

M. Maurice KAMGA devait soutenir publiquement une habilitation à diriger des recherches le jeudi 2 février 2017 sur le sujet : *Le droit de la mer et la justice sur le continent africain. L'exploitation des ressources pétrolières chevauchant une frontière maritime, et le fonctionnement du TIDM (Tribunal international du droit de la mer)*, dir. J.-M. Thouvenin.

- **Comités de thèse CEDIN**

F. Latty rappelle sa disponibilité pour organiser des comités de thèses pour les doctorants qui souhaiteraient discuter de leurs travaux de thèse.

- **Concours de procès simulé et de plaidoirie en droit international**

Quatre étudiants, encadrés par R. Lucas et E. Marie, du M2 Droits des relations internationales et de l'UE et du M2 Droit du commerce international vont participer au Concours Rousseau 2017 qui se tiendra au Bénin fin avril-début mai. Une sélection des étudiants sur le mérite a été organisée.

Des étudiants du M2 Droit du commerce international et Droit du contentieux international envisagent de participer à d'autres concours (Vis, concours d'arbitrage à Cuba).

M.-L. Niboyet indique la création d'un *moot* d'arbitrage en droit international privé sous la tutelle des universités de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, de Paris 1, Paris 2 et Nanterre.

- **Colloque de l'association des étudiants du M2 Contentieux international et européen**

L'association des étudiants du M2 Contentieux international et européen organise en octobre 2017 un colloque en partenariat avec l'association des étudiants du M2 de droit international privé de l'Université Paris 2 sur le thème de l'application de la loi de modernisation de la Justice du 21<sup>e</sup> siècle en droit international privé.



- **Model United Nations**

F. Latty et A. Foulatier ont participé au jury de sélection des étudiants de Nanterre qui participeront au Model United Nations à New York.

- **Galerie des internationalistes de la SFDI**

F. Latty lance un appel aux membres du CEDIN (enseignants-chercheurs ou doctorants) pour rédiger le portrait d'un grand juriste internationaliste (publiciste ou privatiste) pour la galerie des internationalistes de la SFDI (<http://www.sfdi.org/internationalistes/>). Appel à contributions : <http://www.sfdi.org/appel-a-contributions/>.

- **Forum des métiers du droit international**

Les 8 et 9 mars 2017, l'Association des anciens étudiants de droit international de Nanterre (AEDIN) organisera en partenariat avec l'Association M2 CIE et l'Association des anciens élèves du M2 DCI, le **deuxième Forum des métiers du droit international**.